



2e COLLOQUE DE
L'ASSOCIATION DES
DOCTORANTS EN DROIT
PUBLIC DE LYON

L'HOMMAGE EN DROIT PUBLIC

Jeudi 5 octobre 2017
9h00

Université Jean Moulin Lyon III
Auditorium André Malraux
6, Cours Albert Thomas - LYON 8e

Contact : asso.adpl@gmail.com



A.D.P.L.

Association des doctorants en droit public de Lyon

L'ADPL a été fondée en 2016, afin de regrouper les doctorants publicistes de l'Université de Lyon, rattachés à l'Ecole doctorale de Droit Lyon 2, Lyon 3, Saint-Etienne (ED 492).

L'Association a pour ambition d'offrir à ses membres une structure favorisant la mise en œuvre d'initiatives communes, dans le but de promouvoir l'investissement scientifique de la jeune recherche lyonnaise en droit public.

Les colloques de l'ADPL visent ainsi à appréhender, à travers une approche interdisciplinaire, un objet d'étude situé aux frontières du droit. En favorisant un décloisonnement des disciplines et des milieux professionnels, ces manifestations ont pour but de parvenir à une meilleure connaissance de certains aspects méconnus du droit public.

Après un premier colloque consacré, en 2016, au thème de LA VILLE, et dont les actes sont en cours de publication, cette seconde édition s'attache à analyser le phénomène de L'HOMMAGE, aux contours aussi fluctuants que ses significations sont diverses, et ses traductions en droit public.

CONTACT : asso.adpl@gmail.com

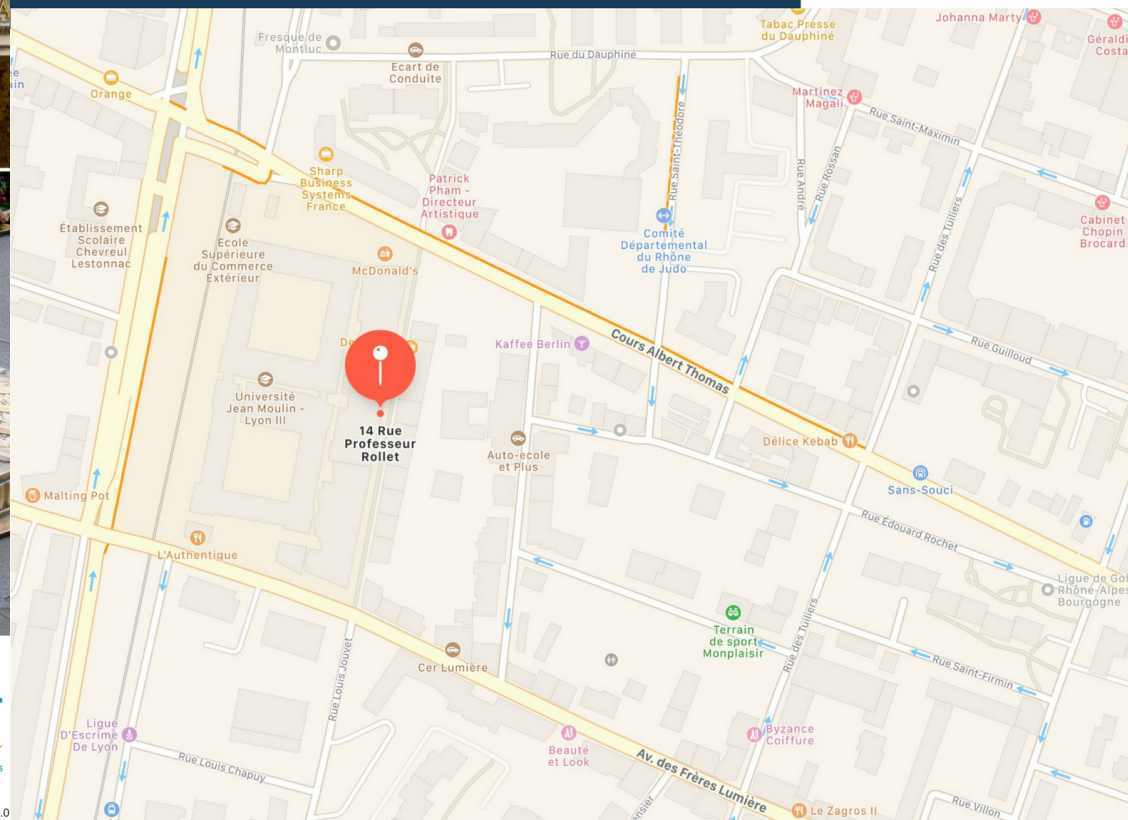
Inscription souhaitée
avant le 1er octobre 2017

Organisation :

Emilie BARBIN
Lucien BRETEAU
Marius COMBE
Annabelle DUMOUTET
Elise FRAYSSE
Benjamin LECOQ

Accès au Campus de la
Manufacture des Tabacs
LYON 8e

M D Sans Souci
T 4 Manufacture - Montluc
C 25 7 Manufacture - Montluc



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON



Ecole
Doctorale
de Droit
ED492
UNIVERSITÉS LYON 2 / LYON 3 / SAINT-ETIENNE



DCT
droitscontratsterritoires

PROGRAMME

9h00 **Accueil des participants**

9h30 **Allocutions d'ouverture**

PROLÉGOMÈNES : DÉFINITION DE L'OBJET D'ÉTUDE

10h **L'hommage dans la culture contemporaine**

Jean-Baptiste JULLIARD, Professeur agrégé de Philosophie

10h30 **L'hommage dans la culture juridique française**

Anne-Sophie CHAMBOST, Professeur d'Histoire du droit, Université Jean Monnet Saint-Etienne - CERCRID

11h **Les contours de l'hommage en droit public - Essai de définition stipulative**

Christophe ROUX, Professeur de Droit public, Université Lumière Lyon 2

11h30 **Questions de la salle**

12h **Déjeuner offert aux participants - Salon des symboles (sur inscription)**

TABLES RONDES INTERDISCIPLINAIRES : L'HOMMAGE, OBJET DU DROIT PUBLIC ?

13h30 **Ouverture : l'hommage, un phénomène social ?**

Dominique SCHNAPPER, Sociologue et politologue, Ancien membre du Conseil constitutionnel
Directrice d'études EHESS - CESPRA

14h **Le droit public et l'hommage**

Emmanuel JOHANS, Maître de conférences en Histoire médiévale, Université du Maine - CERHIO
Maxime BLACHON, Doctorant en Histoire du droit, Université Jean Moulin Lyon 3 - CLDH
Sébastien MARCON, Doctorant en Droit constitutionnel, Université Jean Monnet Saint-Etienne - CERCRID

Thématique - Historiquement, l'hommage renvoie, dans le système féodal, au rapport contractuel unissant le seigneur à son vassal : prêter hommage signifie alors "devenir l'homme de". Cette approche historique comparative permet de questionner les actuels rapports de droit public, tant du point de vue du droit constitutionnel que de celui du droit administratif.

14h30 **Questions de la salle**

14h45 **L'hommage saisi par le droit public**

Armand KAZEK, Psychologue clinicien
Vincent VESCHAMBRES, Géographe, Professeur de Sciences sociales, directeur du Rize - Villeurbanne
Sandie CUVEREAUX, Doctorante en Droit de l'environnement, Université Jean Moulin Lyon 3 - IDE
Iza CARÉ, Doctorante en Droit de l'urbanisme, Université Lumière Lyon 2 - DCT

Thématique - Dans sa définition la plus contemporaine, l'hommage se réfère à un aspect désormais rituel de nos sociétés : "rendre hommage à" signifie saluer, célébrer, honorer. Il s'agit alors d'appréhender les manières dont le droit public fournit un cadre à l'expression de ce phénomène social. Cette question couvre un large champ thématique, allant de la réglementation des commémorations au choix des lieux de l'hommage (noms de rues, monuments...), en passant par la problématique des lois mémorielles.

15h30 **Questions de la salle**

15h45 **Pause**

16h **Le droit public saisi par l'hommage**

François CHÉNÉDÉ, Professeur de Droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3 - ELJ
Claire SAUNIER, ATER en Droit public, Université Panthéon-Assas Paris 2 - IMV
Elise FRAYSSE, ATER en Droit public, Université Jean Moulin Lyon 3 - IEA

Thématique - Notre culture juridique est empreinte de manifestations de l'hommage, qu'il s'agisse de célébrer les auteurs, les grandes décisions, les textes fondamentaux... Cet élément de tradition, qui s'exprime aussi bien en droit positif (par exemple, à travers la jurisprudence) qu'en doctrine (les mélanges et colloques en l'honneur de...), se déploie dans l'ensemble des branches du droit. La comparaison du droit privé et du droit public révélerait-elle un particularisme de l'une des deux disciplines ?

16h45 **Questions de la salle**

SYNTHÈSE : HOMMAGE ET MÉMOIRE

17h

Juliette MEADEL, ancienne Secrétaire d'Etat chargée de l'Aide aux victimes
Thomas HOCHMANN, Professeur de Droit public, Université de Reims Champagne-Ardennes - CRDT
Louis FAIVRE D'ARCIER, Directeur des Archives municipales de Lyon

17h45 **Questions de la salle**

